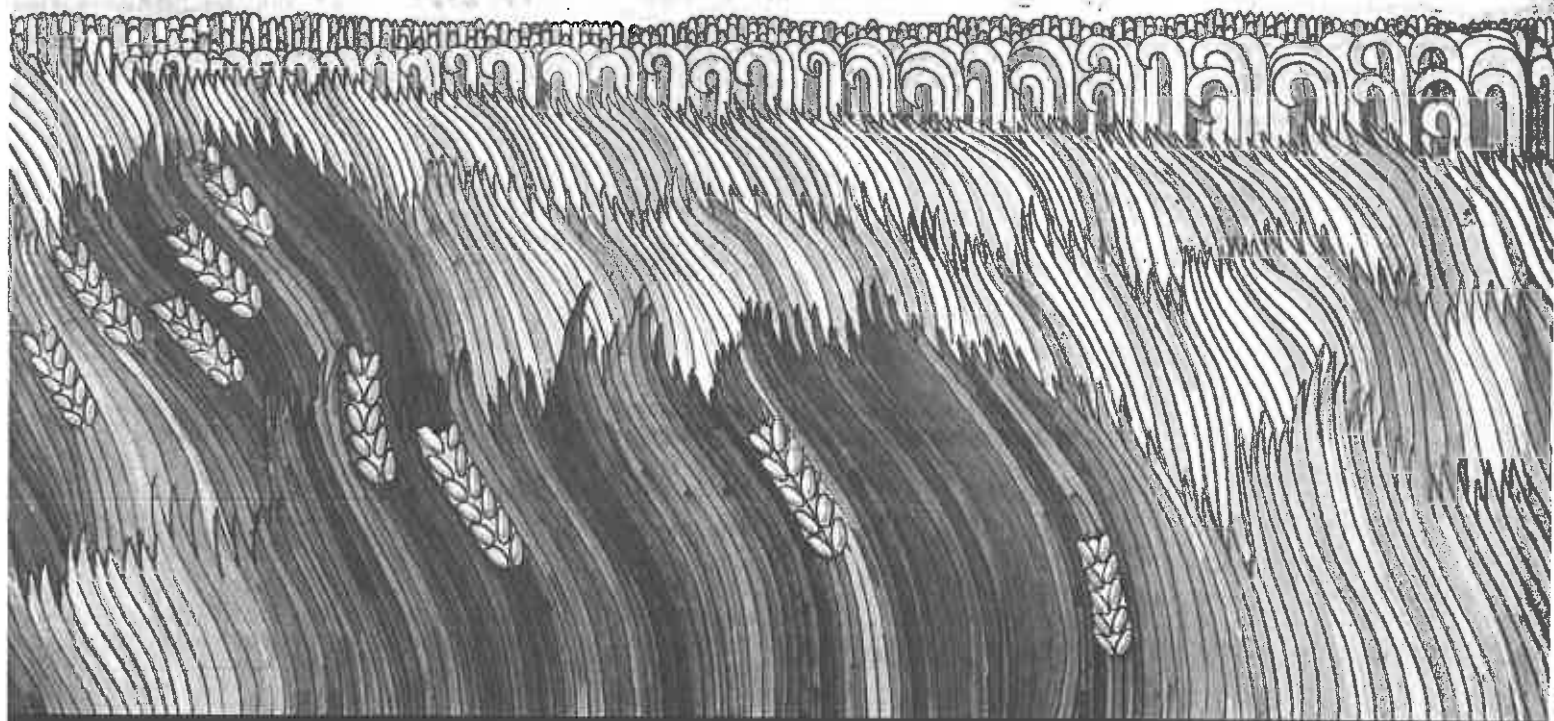


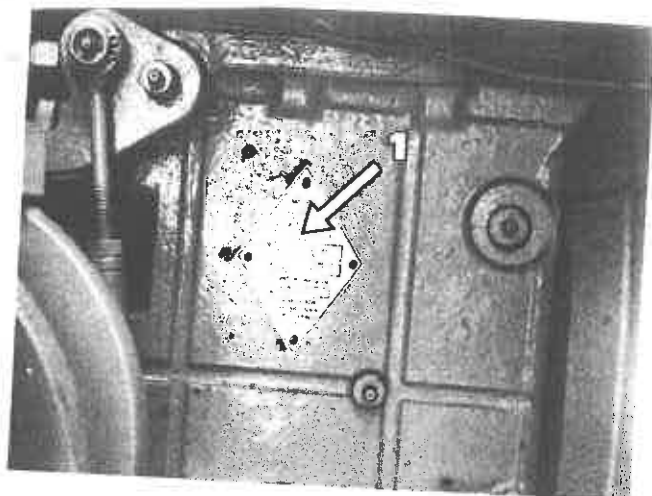


RENAULT 571.4
CARRARO

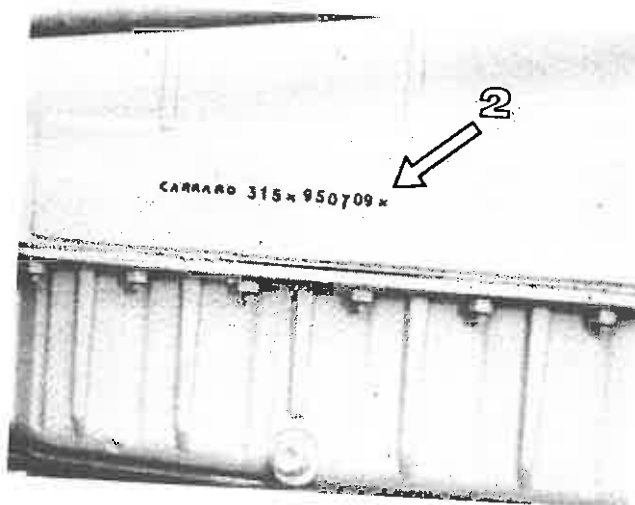
Tracteur livré le _____
 à M. : _____
 Adresse : _____
 N° de tracteur : _____
 N° de moteur : _____
 Equipement d'injection : _____
 Marque : _____
 N° de pompe : _____
 Signature de l'agent : _____

Dans toute correspondance ou commande, n'oubliez jamais d'indiquer :

- 1° Le symbole du tracteur et son type (indications portées sur le procès-verbal de réception qui vous a été remis à la livraison de votre tracteur) ;
- 2° Le numéro du tracteur (1 - fig. 3) ;
- 3° Le numéro du moteur (2 - fig. 4).



3



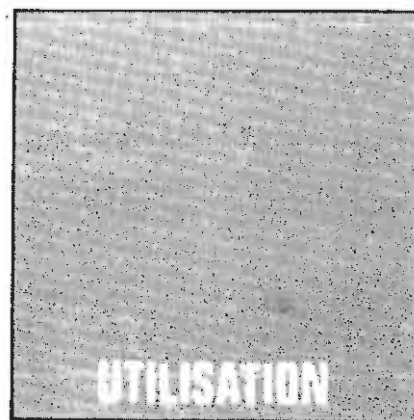
4

index alphabétique

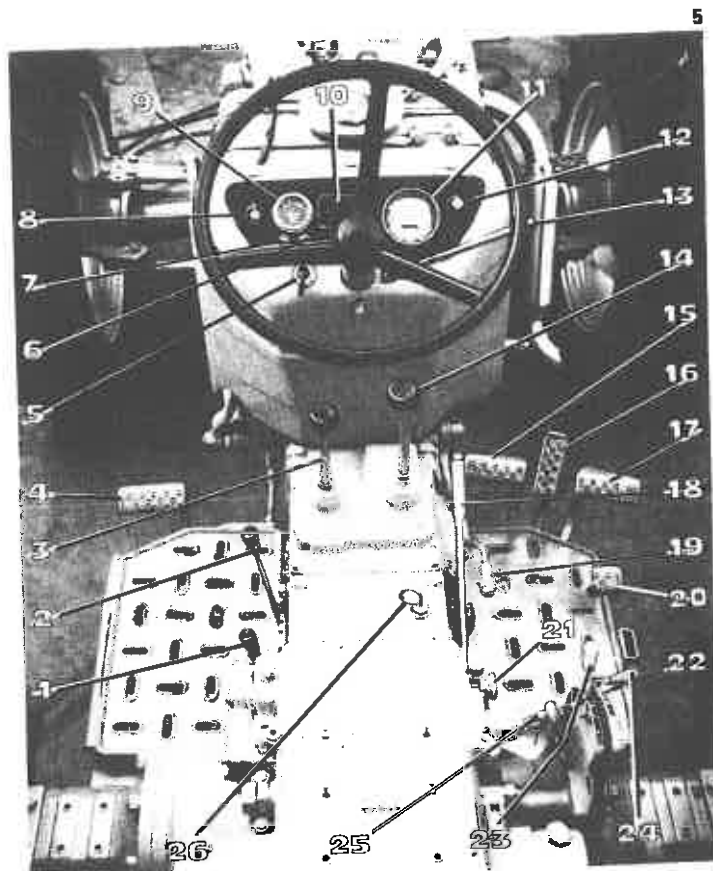
	Pages
Adaptation des outils	14
Affichage de position	15
Arrêt du moteur	8
Arrêt du tracteur	8
Attelage flottant	17
Blocage du différentiel	10
Boîte de vitesses	9
Boîte à outils	5
Commandes et instruments de contrôle	4
Conduite	8
Contrôle d'effort	16
Crabotage du pont avant	10
Distributeurs auxiliaires	18
Embrayage	9
Équipement électrique	21
Freins	11
Garantie	5
Identification	2
Lestage	14
Mise en route du moteur	7
Mise en route du tracteur	7
Pneumatiques	21
Poulie de battage	14
Préconisation des lubrifiants	24
Prise de force	12
Purge de l'air	6
Relevage hydraulique	15 et 18
Rodage	5
Siège du conducteur	5
Transfert de charge	17
Transport	18
Vérifications et opérations préliminaires	6
Voies variables	13

sommaire

utilisation	3
caractéristiques	19
entretien	23



commandes et instruments de contrôle



1. Commande de crabotage du pont avant
2. Commande de prise de force
3. Commande de réducteur
4. Pédale d'embrayage (avancement)
5. Commande d'indicateur de direction
6. Témoin de charge
7. Témoin de pression d'huile
8. Clé de contact
9. Indicateur de pression d'huile
10. Boîte à fusibles
11. Compte-tours
12. Commutateur d'éclairage
13. Manette d'accélérateur à main et d'arrêt du moteur
14. Levier de changement de vitesses
15. Pédale de frein gauche
16. Pédale de commande des deux freins
17. Pédale de frein droite
18. Commande de frein à main
19. Levier d'embrayage (prise de force)
20. Pédale d'accélérateur
21. Bouton de commande du distributeur simple effet (inverseur)
22. Pédale de blocage de différentiel
23. Levier de contrôle d'effort
24. Levier d'affichage de position
25. Manette de commande générale du circuit hydraulique
26. Jauge à huile de la boîte de vitesses

garantie

Tous nos tracteurs neufs sont garantis suivant des modalités précisées dans la **carte de garantie remise à l'acheteur** lors de la livraison du tracteur. Conserver précieusement ce document qui vous sera demandé si vous sollicitez l'application de la garantie.

Conformez-vous aux instructions qu'elle comporte et dont le respect constitue la condition de garantie.

Assurez-vous que pour réparer votre tracteur on n'emploie que des pièces d'origine.

Seules les pièces de rechange estampillées par le constructeur vous garantissent une parfaite identité de matière, de dimension et de qualité.

rodage

La vie de votre tracteur dépendra du soin que vous aurez apporté à son rodage.

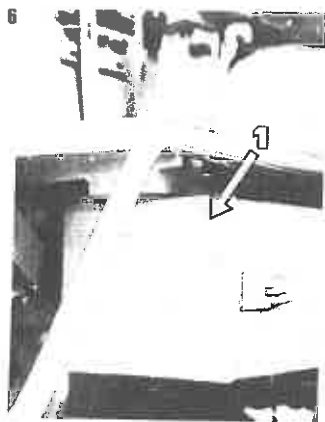
La période de rodage dure au moins 60 heures de travail.

Il est nécessaire, pendant cette période, de respecter les consignes suivantes :

- faire tourner le moteur au ralenti pendant environ 5 minutes après chaque démarrage à froid ;
- éviter de laisser tourner le moteur à la puissance maxi pendant de longues périodes ;
- contrôler chaque jour le niveau d'huile moteur en s'assurant qu'il est bien compris entre les deux repères de la jauge, parfaire le niveau avec le lubrifiant prescrit, dans le cas où celui-ci se trouverait en dessous du mini ;
- contrôler chaque jour la tension de la courroie du ventilateur.

boîte à outils

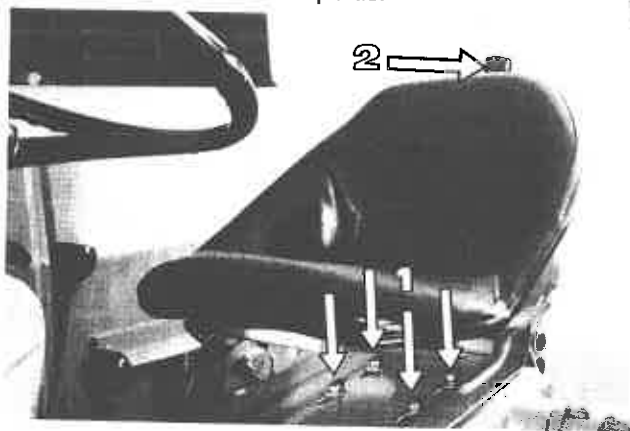
Située sous le marche-pied gauche (1).



siège conducteur

Le conducteur peut :

- reculer ou avancer son siège après avoir dévissé les quatre vis (1) ;
- sans descendre de son siège, régler lui-même à l'aide du bouton (2) le degré de souplesse qu'il désire en fonction de son poids.



vérifications et opérations préliminaires

à effectuer avant la mise en route.

Vérifier :

- le niveau d'huile dans le carter moteur (fig. 8). Il doit être compris entre les repères mini et maxi indiqués sur la jauge. Ne dépassez pas ce repère, un niveau supérieur provoquerait un encrassement anormal du moteur. Recomplétez le niveau si ce dernier se trouve en dessous du niveau mini ;
- le niveau d'huile dans le filtre à air (fig. 9) ;
- la quantité de combustible. Eviter d'aller jusqu'à vider complètement le réservoir car il serait alors nécessaire de purger le système d'injection ;
- la pression de gonflement des pneumatiques.

Ouvrir :

- le robinet de combustible (fig. 10).

Mettre :

- le levier de changement de vitesses au point mort ;
- le levier de sélection de prise de force au point neutre.

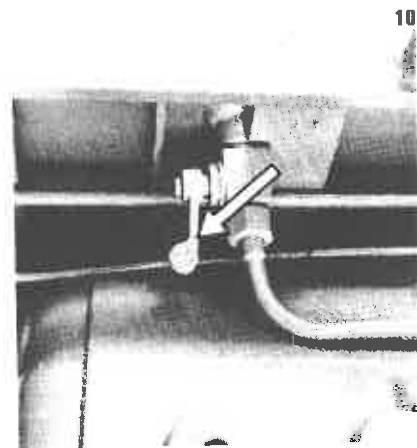
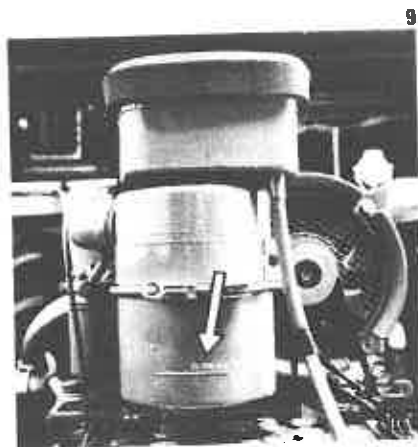
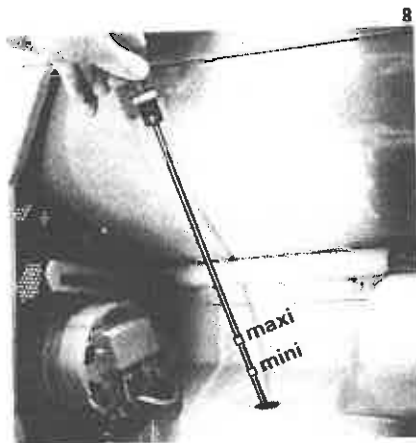
purge de l'air

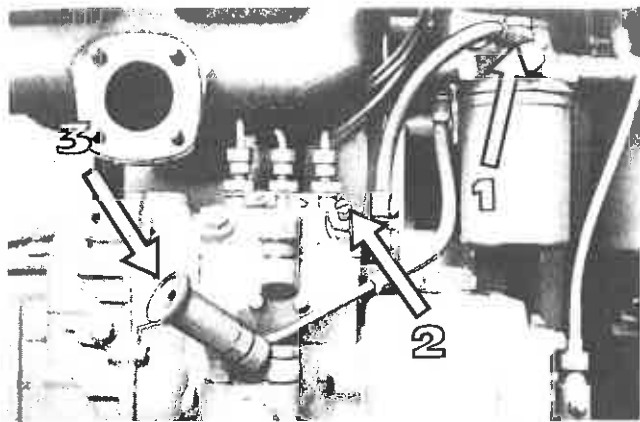
La purge de l'air du circuit d'alimentation peut intervenir :

- après une longue période d'inactivité du tracteur (assèchement total du circuit d'alimentation) ;
- après un démontage du groupe d'injection ;
- après un échange du filtre à combustible.

Pour effectuer cette opération, procéder de la façon suivante (fig. 11) :

- desserrer la vis de purge (1) du filtre à combustible ;
- actionner la pompe d'alimentation (3) jusqu'à ce que le combustible s'écoule par la vis (1) exempt de bulles d'air ;





- resserrer la vis (1) ;
- desserrer la vis de purge (2) de la pompe d'injection ;
- actionner à nouveau la pompe d'alimentation (3) jusqu'à ce que le combustible s'écoule par la vis (2) exempt de bulles d'air ;
- resserrer la vis (2) et actionner encore quelque temps la pompe.

Après ces opérations, le moteur doit démarrer. S'il ne démarrait pas, purger les canalisations entre la pompe et les injecteurs :

- desserrer côté injecteurs les raccords des canalisations de refoulement ;
- faire tourner le moteur ;
- lorsque le combustible sort, resserrer les raccords.

mise en route du moteur

1° Placer la manette de l'accélérateur à main aux trois quarts de sa course.

2° Introduire la clé de contact dans le commutateur de démarrage, en vérifiant que les témoins de pression d'huile et de charge s'allument sur le tableau de bord.

3° Tourner la clé de contact vers la droite pour actionner le démarreur, et la laisser revenir dès que le moteur tourne.

4° Laisser tourner le moteur au ralenti pendant quelques minutes avant de commencer à travailler pour permettre à l'huile de s'échauffer.

Si le moteur ne part pas, ne pas insister plus de 10 secondes sur la clé de contact pour ne pas décharger les accumulateurs ; il est conseillé d'attendre environ 30 secondes avant d'effectuer une nouvelle tentative de démarrage.

mise en route du tracteur

1° Enfoncer la pédale de débrayage et placer le levier de changement de vitesses et du réducteur dans la position donnant la vitesse choisie.

Nota : Si vous n'arrivez pas à engager une vitesse, laissez revenir la pédale de débrayage, accélérez, débrayez et engagez la vitesse. Pour engager la marche arrière, le tracteur doit être immobilisé.

2° Placer la manette de l'accélérateur à main à mi-course.

3° Baisser le levier du frein à main et laisser revenir lentement la pédale de débrayage.

4° Régler la position de l'accélérateur à main de manière à obtenir un avancement sans soubresaut et sans dégagement de fumée.

Avant de commencer le travail, particulièrement en hiver, il est conseillé de faire rouler le tracteur quelques minutes à vide.

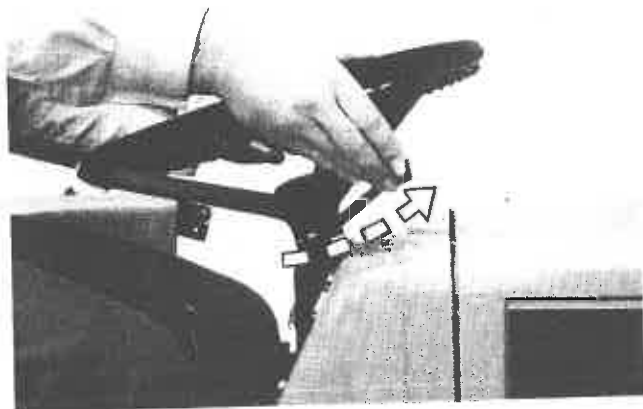
arrêt du tracteur

- 1° Placer l'accélérateur dans la position de ralenti.
- 2° Actionner simultanément les pédales de frein et de débrayage.
- 3° Placer le levier de changement de vitesses au point mort.
- 4° Le tracteur étant arrêté, laisser revenir la pédale de débrayage et bloquer les freins en actionnant le frein à main.

arrêt du moteur

- 1° Laisser tourner le moteur à vide et à bas régime pendant quelques minutes.
- 2° Pousser la manette de l'accélérateur à main, au-delà de la position de ralenti (fig. 12).
- 3° Lorsque le moteur est arrêté, enlever la clé de contact.

12



Attention : Ne jamais couper le contact avant l'arrêt du moteur afin d'éviter toute détérioration de l'alternateur.

conduite

Aux champs

1° La vitesse de travail du tracteur ne doit pas être telle que le moteur se trouve surchargé. Il est déconseillé d'utiliser le moteur au régime maxi pendant de longues périodes.

2° Le régime de travail du moteur doit être réglé en se servant de l'accélérateur à main ; l'accélérateur à pied ne doit être utilisé qu'une plus grande puissance est nécessaire pour vaincre des surcharges occasionnelles.

3° Ne pas se servir de la pédale de débrayage comme d'un repose-pied, afin d'éviter une usure prématurée de la butée de débrayage.

4° Pour obtenir des rayons de braquage plus courts, utiliser les freins séparément. En agissant sur la pédale du frein droit, on obtient un braquage plus serré vers la droite ; un braquage plus serré vers la gauche sera obtenu en freinant avec la pédale de gauche.

5° Pour éviter le patinage d'une des roues arrière, appuyer sur la pédale du blocage de différentiel (voir page 10).

Nota : Il est indispensable de ne pas laisser le différentiel bloqué pendant la marche sur route et, en général, lorsqu'on doit braquer.

Sur route

1° Le freinage sur route doit s'effectuer en agissant sur la pédale du milieu.

2° Le freinage le plus efficace est obtenu en agissant sur les pédales par petits coups afin d'éviter le blocage des roues.

a position de ralenti.
; pédales de frein et de

ent de vitesses au point

sser revenir la pédale
ains en actionnant le

ide et à bas régime

érateur à main, au-
12).

enlever la clé de

12

Attention :
du moteur
nateur.

conduite

Aux champs

1° La vitesse
telle que le n
seillé d'utiliser
longues périodes

2° Le régime
servant de
pied ne doit
puissance est
occasionnelle

3° Ne pas se s ou la gamme rapide :
d'un repose-pi
de la butée de

4° Pour obtenir avant pour les vitesses
utiliser les frur les vitesses lentes.

pédale du frein
serré vers la c
gauche sera o
gauche.

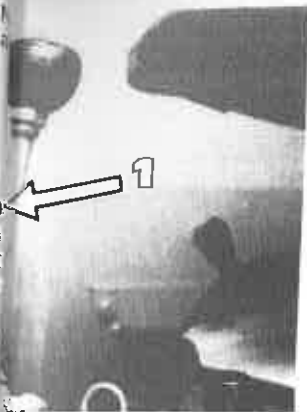
5° Pour éviter
appuyer sur la
page 10).

Nota : Il est inc
rentiel bloqué
général, lorsqu'

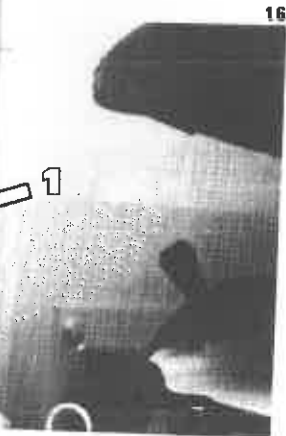
Sur route

1° Le freinage s
sur la pédale du

2° Le freinage le
sur les pédales
cage des roues.



15



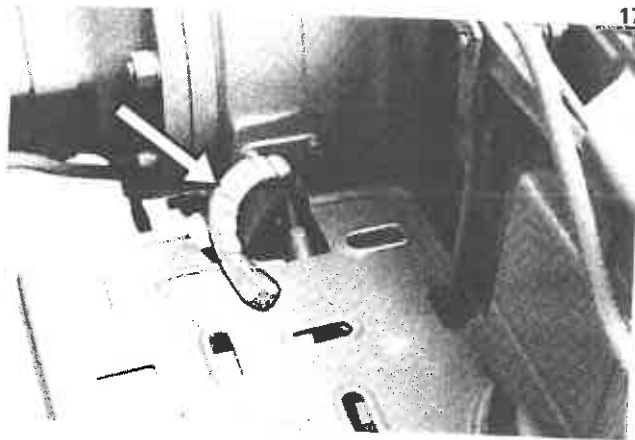
16

blocage du différentiel

On doit avoir recours au blocage du différentiel lorsqu'une des roues commence à patiner à cause des conditions de travail ou de terrain particulières. Pour actionner le blocage, diminuer la vitesse du tracteur et appuyer sur la pédale pendant tout le temps nécessaire pour retrouver les conditions d'avancement normales.

En laissant libre la pédale, le dispositif se libère automatiquement si l'adhérence est égale sur chaque roue. Si cela ne se produit pas, donner un rapide coup sur l'une des deux pédales de frein.

Le blocage du différentiel ne doit absolument pas être utilisé en courbe.

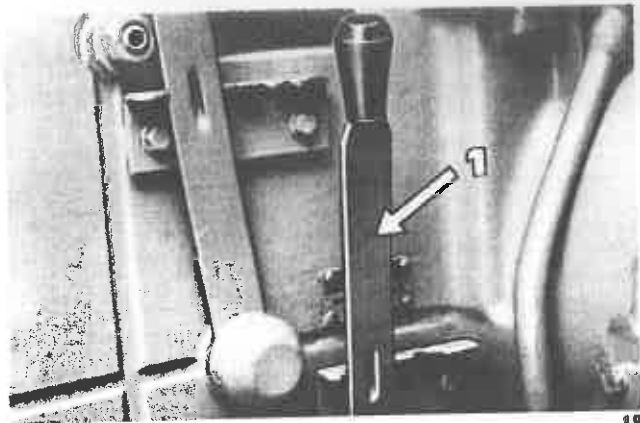


17

crabotage du pont avant

Pont avant craboté (fig. 18)

Lorsque les conditions de travail ou l'état du terrain



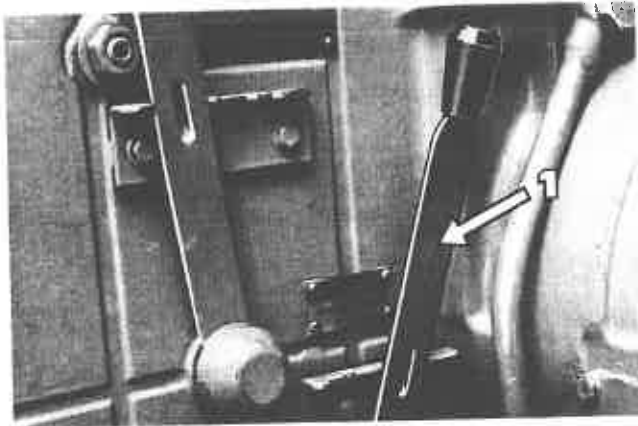
18

nécessitent l'utilisation des 4 roues motrices :

- arrêter le tracteur ;
- craboter le pont avant en poussant le levier (1) vers l'avant.

Pont avant décraboté (fig. 19)

19



Inversement, lorsque l'utilisation des 4 roues motrices n'est plus indispensable :

- arrêter le tracteur ;
- décraboter le pont avant.

Nota : Ne jamais utiliser le pont avant sur route ou sur terrain sec.

freins

Sur route

Le freinage doit s'effectuer à l'aide de la pédale centrale qui solidarise les deux autres pédales. Il est donc indispensable que ces dernières aient une même valeur de garde.

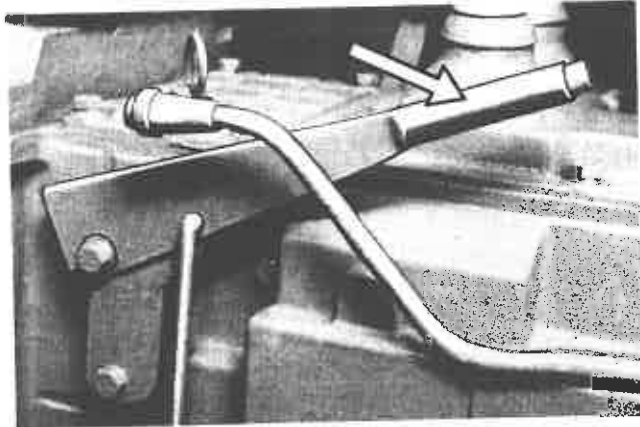
Freinage préférentiel en cours de travail.

En appuyant sur la pédale de droite ou la pédale de gauche, vous avez la possibilité de freiner indépendamment la roue droite ou la roue gauche, ce qui diminue le rayon de braquage.

Attention : lorsque le pont avant est craboté, cette action est moins efficace.

Frein à main (fig. 20).

20



Pour enlever le frein à main, il est souvent nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein centrale tout en le libérant.

Freinage de remorque (fig. 21).

En série, le tracteur est équipé d'un dispositif hydraulique permettant, conformément à l'arrêté ministériel du 5 février 1969, de freiner la remorque à partir du tracteur.

Brancher le flexible de freinage de la remorque sur la prise (3) de pression de freinage du tracteur. Le freinage est proportionnel à l'effort exercé sur le levier (1) de la valve de freinage (2).

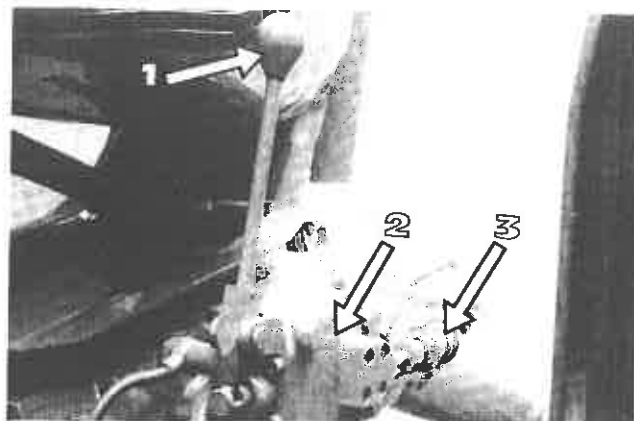
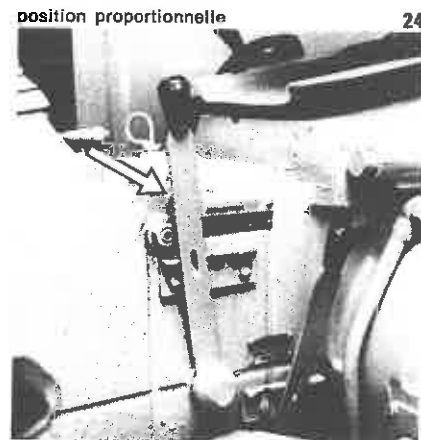
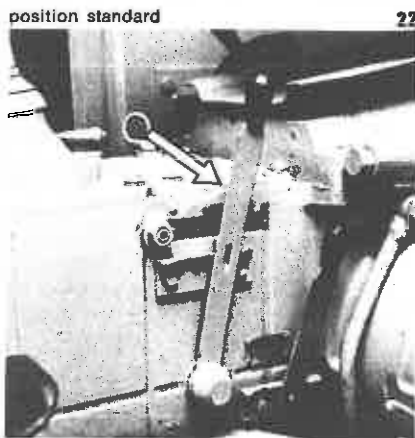
prise de force

Elle peut être utilisée à deux régimes différents :

Régime standard : 540 tr/mn à 1.710 tr/mn moteur.

Proportionnelle à l'avancement : 15,848 tours pour 1 tour de roue.

Le crabotage s'effectue en débrayant la prise de force (voir page 9) et en poussant le levier de composition standard



21

mande vers l'arrière pour le régime standard, et vers l'avant pour la proportionnelle à l'avancement.

Quand l'arbre de sortie de prise de force n'est pas utilisé, il est recommandé de le laisser toujours recouvert de son protecteur.

voies variables

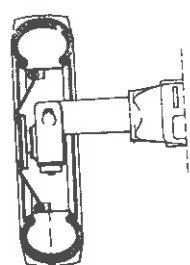
Voie avant.

1,55 m ou 1,74 m par retournement des roues.

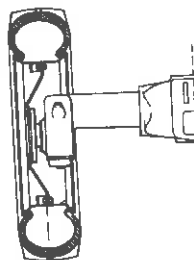
Voie arrière.

La voie arrière est variable suivant huit positions, quatre sont obtenues en plaçant le bombé du voile vers l'intérieur, les quatre autres en plaçant le bombé du voile vers l'extérieur (fig. 25).

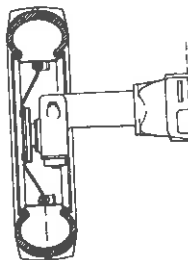
25



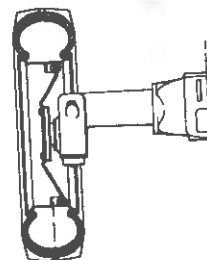
1,300 m



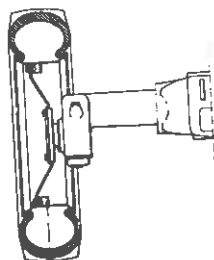
1,374 m



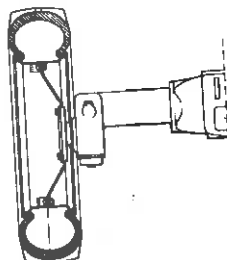
1,570 m



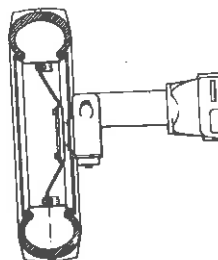
1,600 m



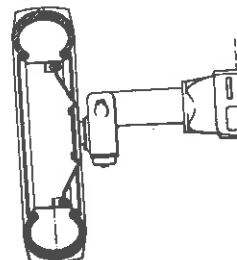
1,644 m



1,672 m



1,880 m



1,942 m

lestage

Lestage frontal.

Un support de masse est monté de série. Il donne la possibilité de rajouter 3 masses frontales de 40 kg.

Lestage des roues.

Le lestage des roues arrière s'effectue en introduisant de l'eau dans les pneumatiques. Il est toutefois nécessaire de rappeler que les pneumatiques lestés à l'eau sont moins sensibles au freinage.

Le supplément de poids obtenu de cette manière est d'environ, pour chaque roue, 120 kg pour les pneumatiques, 13,6/12-28.

L'hiver, pour éviter que l'eau gèle à l'intérieur des pneumatiques, mettre une solution antigel. Consulter votre agent RENAULT.

poulie de battage

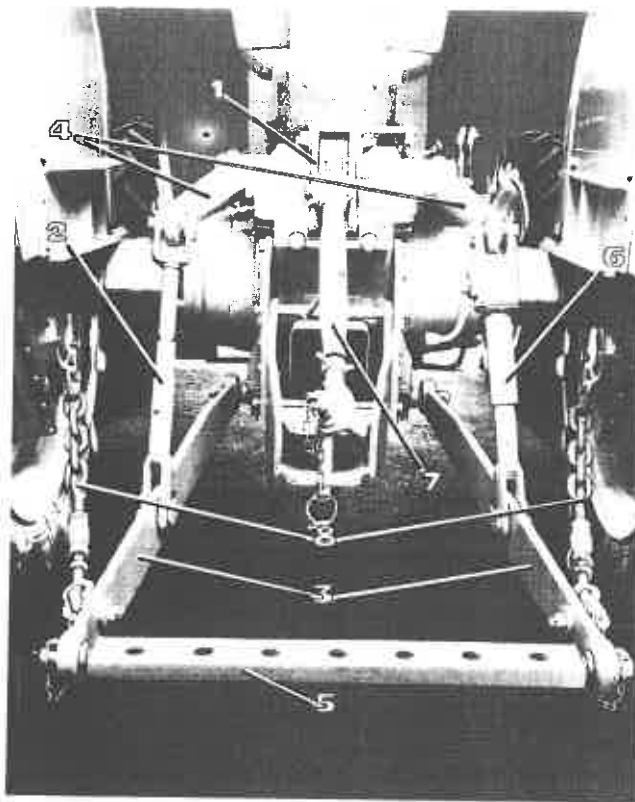
Cet organe s'adapte sur l'extrémité cannelée de l'arbre de prise de force. Le boîtier est étanche ; il n'est pas nécessaire d'interposer des joints d'étanchéité.

On commande la marche et l'arrêt de la poulie de battage, par le levier de sélection de prise de force.

adaptation des outils

(Attelage 3 points)

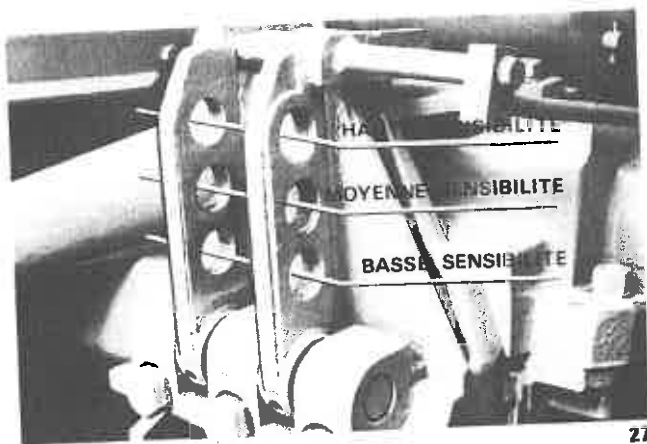
- 1° Support du 3° point.
- 2° Tirant gauche réglable.
- 3° Bielles de traction.
- 4° Bras de relevage.
- 5° Barre à trous.
- 6° Tirant droit réglable à manivelle.
- 7° Bielle de 3° point.
- 8° Chaînes de débattement réglables.



26

Pour le montage des outils sur trois points, respecter les consignes suivantes :

- monter les bielles de traction sur les deux axes inférieurs d'attelage de l'outil et les verrouiller à l'aide des goupilles ;
- régler la position de l'outil en agissant sur les deux tirants qui relient les bielles de traction aux bras de relevage ;



27

- fixer la bielle de 3^e point au relevage, dans la position demandée par le travail à effectuer (fig. 27) ;
- fixer la bielle de 3^e point à l'outil. Celle-ci doit être obligatoirement inclinée vers le tracteur ou parallèle au sol ;
- lever complètement les bras de relevage à l'aide du levier d'affichage de position ;
- régler les chaînes de débattement de manière à laisser à l'outil un jeu latéral maximum de 2 cm.

Pour les travaux sur des terrains en pente, régler la position de l'outil par rapport au sol en modifiant la longueur du tirant droit à l'aide de la manivelle de réglage.

Consignes particulières

Sur route :

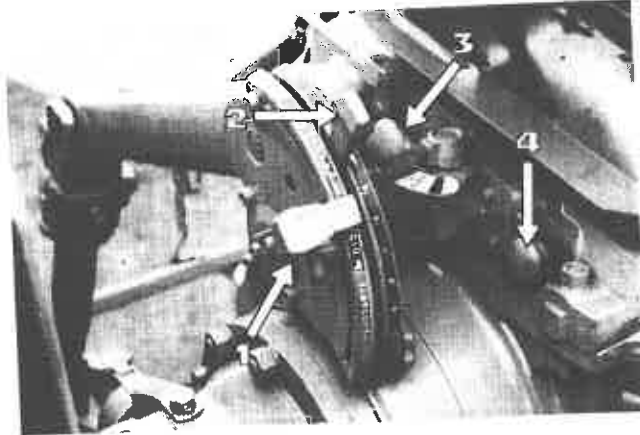
- il est interdit de traîner des remorques, même agricoles, à l'aide de la barre à trous de l'attelage trois points ;
- il est dangereux de traîner quelque outil que ce soit,

- il est nécessaire d'empêcher les débattements et les chocs de la barre à trous, contre les pneumatiques, en réglant les tirants latéraux de manière adéquate.

relevage hydraulique

- 1° Levier d'affichage de position.
- 2° Levier de contrôle d'effort.
- 3° Manette de commande générale.
- 4° Inverseur pour vérin simple effet.

28

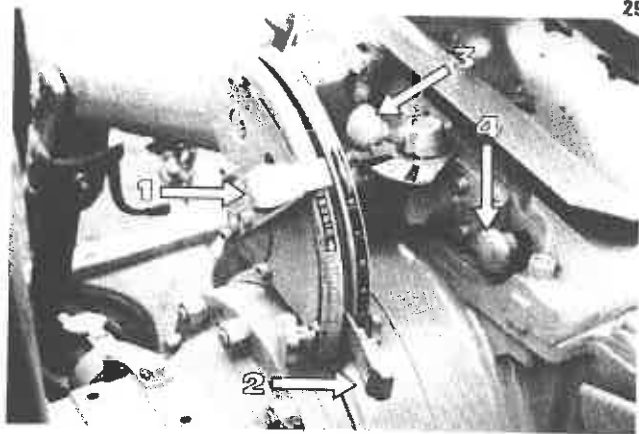


Affichage de position (fig. 29).

L'affichage de position s'utilise avec des outils travaillant au-dessus du sol (épandeurs d'engrais, herse, etc.). Le relevage suit les mouvements du tracteur et conserve à l'outil toujours la même position par rapport au tracteur.

Le réglage de la hauteur de l'outil s'effectue de la manière suivante :

- tirer l'inverseur (4) ;
- placer la manette (3) dans la position centrale ;
- placer le levier (2) de contrôle d'effort en bas de son secteur ;
- régler la position de l'outil à l'aide du levier (1) d'affichage de position ;
- pour réduire la vitesse de montée et de descente de l'outil, déplacer la manette (3) vers le symbole (—) de son secteur.

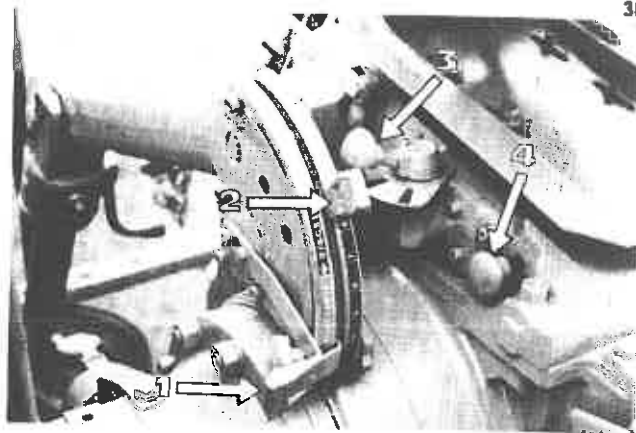


29

La sensibilité du contrôle d'effort est donnée par la position d'attache de la bielle de 3^e point sur le relevage (fig. 27).

Le réglage de la profondeur de travail s'effectue de la manière suivante :

- tirer l'inverseur (4) ;
- placer la manette (3) dans la position centrale ;
- placer les leviers (1 et 2) d'affichage de position et de contrôle d'effort en bas de leur secteur ;



30

Contrôle d'effort (fig. 30).

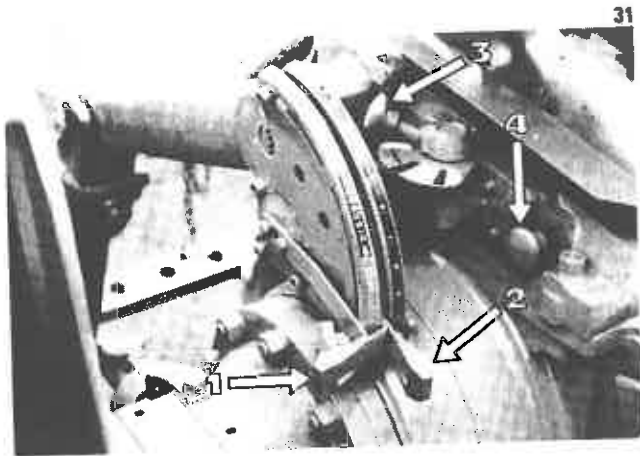
Le contrôle d'effort s'utilise avec les outils portés. Une diminution ou une augmentation de l'effort de traction provoque une compression plus ou moins importante sur la bielle de 3^e point, qui se traduit par une montée ou une descente de l'outil. Si la résistance du sol ne varie pas, la profondeur de travail reste constante.

- en avançant le tracteur, l'outil s'enterre dans le sol ;
- monter lentement le levier (2) de contrôle d'effort jusqu'à l'obtention de la profondeur de travail ;
- à la fin de chaque ligne, pour relever et rabaisser l'outil, utiliser exclusivement le levier (1) d'affichage de position ;
- si le relevage se révélait trop sensible, déplacer lentement la manette (3) vers le symbole (—).

Transfert de charge (fig. 31).

Le transfert de charge permet de transférer sur les roues arrière du tracteur un pourcentage important du poids des outils semi-portés ou trainés. Il est particulièrement utile pour les outils équipés de roues de terage ou attelés avec une fixation à deux points. Pour utiliser le transfert de charge, procéder de la manière suivante :

— atteler de façon rigide l'outil à la barre à trous en mettant en tension les chaînes de rigidification afin



31

d'éviter de trop grands débattements latéraux :

- tirer l'inverseur (4) ;
- placer la manette (3) dans la position centrale ;
- placer le levier (2) de contrôle d'effort en bas de son secteur ;
- baisser l'outil en mettant en bas de son secteur le levier (1) d'affichage de position.

Au travail, lorsque les roues arrière patinent :

- déplacer lentement la manette (3) vers le repère

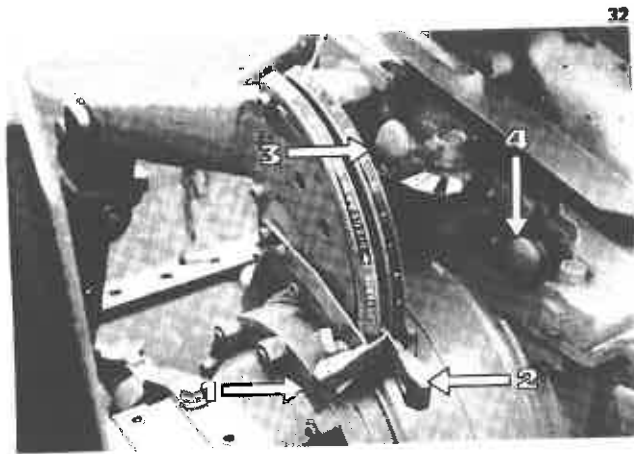
« TC » jusqu'à ce que le tracteur s'arrête de patiner et recommence à avancer ;

- ramener la manette (3) dans la position centrale ;
- pour lever et baisser l'outil, utiliser exclusivement le levier (1) d'affichage de position ;
- en poussant progressivement la manette (3) vers l'arrière, on augmente le transfert de charge. Celle-ci, dans sa position extrême, entraîne le transfert de charge maximal, avec, pour conséquence, le cabrage possible du tracteur.

Attention : Pour éviter le cabrage du tracteur, se tenir toujours prêt à enlever le transfert de charge ou à annuler la traction en appuyant sur la pédale de débrayage.

Attelage flottant (fig. 32).

L'utilisation en attelage flottant libère complètement les bras de relevage et permet leur libre mouvement. Dans ce cas, le relevage ne sert que pour monter et baisser l'outil à la fin et au début de chaque ligne, alors que, pendant le travail, il doit toujours être maintenu dans la position de profondeur maxi.



32

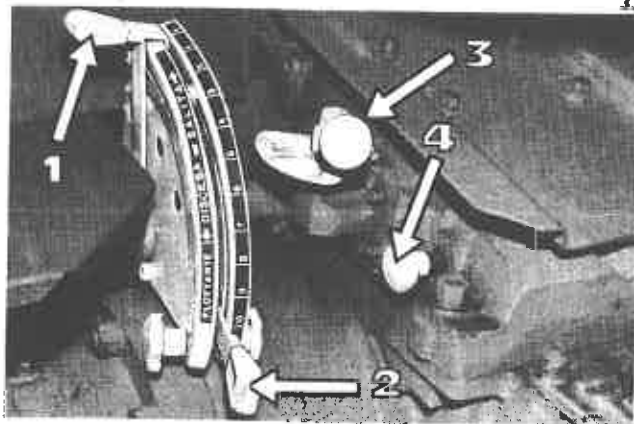
Cela est particulièrement utile pour :

- les outils qui doivent simplement s'appuyer sur le terrain et en suivre le profil ;
- les outils semi-portés, c'est-à-dire les outils qui, pendant les transports, sont complètement portés par le tracteur ; mais qui, pendant le travail, s'appuient sur le terrain grâce à des roues ou à d'autres organes qui servent également à régler la profondeur du travail.

Transport (fig. 33).

Afin d'éviter une descente soudaine de l'outil à cause d'une intervention involontaire sur le levier (1) d'affichage de position, il est nécessaire, pendant le transport sur route, de placer la manette (3) dans la position de « verrouillage hydraulique ».

33



prises de pressions extérieures

Vérin simple effet

La prise de pression hydraulique simple effet est

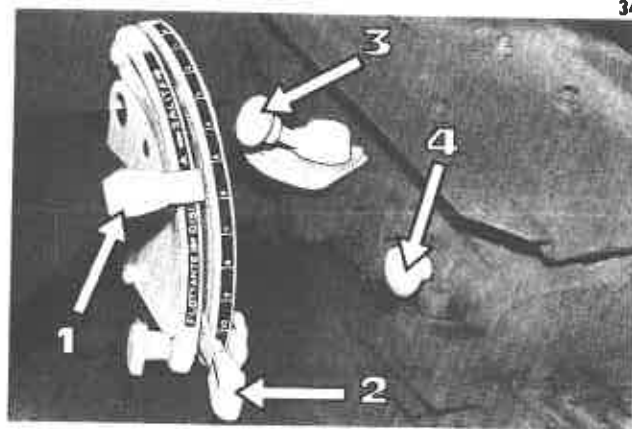
reliée au tuyau d'arrivée d'huile du vérin hydraulique du relevage par un robinet 3 voies commandé par l'inverseur (4) (fig. 34).

En appuyant sur l'inverseur (4), le vérin hydraulique n'est plus alimenté, l'huile est envoyée vers la prise de pression extérieure (1) (fig. 35).

Pour l'utiliser, procéder de la manière suivante :

- placer la manette (3) dans la position « normale » (fig. 34) ;
- placer le levier (2) de contrôle d'effort en bas de son secteur ;
- placer le levier (1) d'affichage de position au milieu de son secteur et attendre l'immobilisation des bras du relevage.

34



- appuyer sur l'inverseur (4). Les bras du relevage se trouvent bloqués dans la position « attente » ;
- agir ensuite sur le levier (1) d'affichage de position en le poussant vers le haut pour avoir du débit, vers

le centre pour l'arrêt ou vers le bas pour obtenir la vidange.

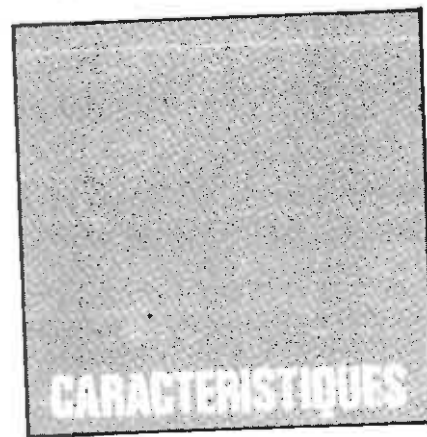
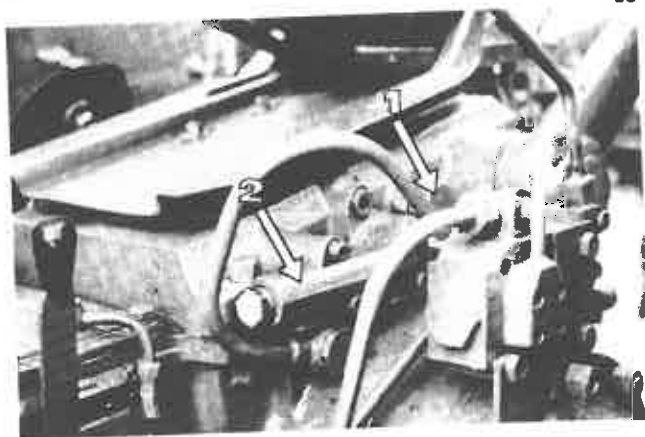
Vérin double effet

Sur demande un vérin double effet peut être livré avec votre tracteur (fig. 35).

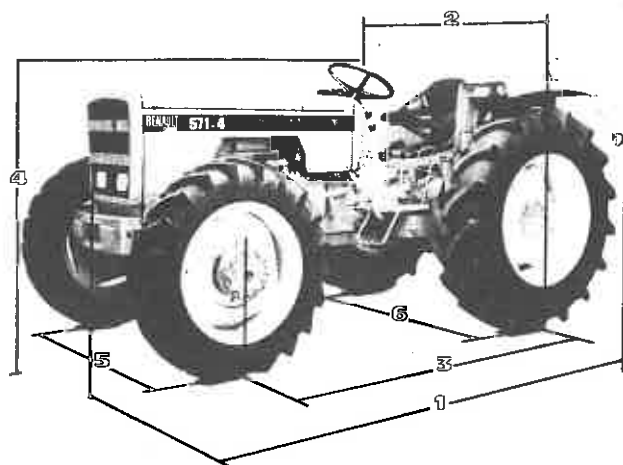
Il est monté sur la partie gauche du relevage (2). Il comprend deux prises de pression et le levier de commande indépendant.

Nota : Pour les deux utilisations il est important de s'assurer que le niveau d'huile de la boîte de vitesses reste toujours à la même hauteur. Eventuellement, ajouter une quantité d'huile équivalente à celle qui est utilisée par les vérins auxiliaires.

35



caractéristiques générales



36

dimensions et poids

Avec pneus : AV 8,3/8-24
AR 13,5/12-28

Longueur maxi (1)	3,38 m
Largeur mini (2)	1,88 m
Largeur maxi (2)	2,28 m
Empattement (3)	2,02 m
Hauteur maxi (4)	1,54 m
Garde au sol	0,38 m
Voie avant (5)	1,55 ou 1,74 m
Voie arrière (6)	1,30 à 1,94 m
Rayon de braquage :	
sans freins	4,70 m
avec freins	3,40 m
Poids sur l'essieu avant	1.120 kg
Poids sur l'essieu arrière	1.340 kg
Poids total (sans lestage)	2.460 kg

capacités

Réservoir à combustible	60 l
Carter moteur	9 l
Filtre à air	1 l
Boîte de vitesses-pont arrière	30 l
Réducteurs arrière	2 l
Pont avant :	
carter de différentiel	4,5 l
train épicycloïdal	1,5 l
Boîtier de direction	1 l
Poulie de battage	1 l

moteur

Type	315 diesel
Refroidissement	air
Alésage	110 mm
Course	110 mm
Nombre de cylindres	3 en ligne
Cylindrée	3.150 cm ³
Régime d'utilisation	2.000 tr/mn
Rapport volumétrique	17,6/1
Pompe injection	en ligne
Régulateur	mécanique
Tarage des injecteurs	195 ±
	5 bars
Ordre d'injection	1.2.3

embrayage

Embrayage bidisque double effet. Commandes indépendantes.

boîte de vitesses

Vitesses AV.

Deux gammes de 4 vitesses comprenant :

- 1 gamme lente ;
- 1 gamme rapide.

Vitesses AR.

- 1 vitesse lente ;
- 1 vitesse rapide.

pont arrière

Pont arrière à double démultiplication :

- couple conique ;
- réducteurs latéraux arrière.

Un dispositif permet de solidariser les deux arbres de roues arrière pour annuler l'effet du différentiel avec retour automatique.

pont avant

Pont axial à double démultiplication :

- couple conique ;
- train épicycloïdal.

Transmission par arbre à cardans protégé par carter.

freins

A disques à expansion sur les deux demi-arbres de différentiel. Commandés mécaniquement par deux pédales séparées pouvant agir simultanément grâce à la pédale centrale.

Frein à main pour immobilisation à l'arrêt du tracteur.

Freinage de remorque hydraulique.

prise de force

Prise de force arrière.

Totalement indépendante.

Deux régimes :

- régime standard
- proportionnelle à l'avancement.

direction

Mécanique par boîtier à vis sans fin.

pneumatiques

Avant : 8,3/8-24 - Arrière : 13,6/12-28.

Option

Avant : 9,5/9-24 - Arrière : 14,9/13-28.

relevage

Pompe hydraulique à engrenage. Débit 30 l/mn.

Pression maxi d'utilisation : 140 bars.

Effort de relevage à l'extrémité des bielles de traction : 2 100 daN.

Prises de pression extérieure. Affichage de position. Contrôle d'effort. Transfert de charge. Blocage hydraulique.

Attelage : norme II.

équipement électrique

Accumulateurs :

Tension : 12 V. Capacité : 130 Ah.

Alternateur :

Puissance maxi en service continu : 150 W.

Ne jamais effectuer une soudure à l'électricité sur le tracteur ou sur un outil relié à ce dernier sans avoir débranché au préalable les fils de l'alternateur pour l'isoler.

ENTRETIEN

TABLEAU DE PRÉCONISATIONS DES LUBRIFIANTS

Ce tableau indique les qualités de lubrifiant à utiliser pour chaque organe. Employez exclusivement les lubrifiants préconisés.

Lors d'un appoint, il est recommandé de ne pas changer de catégorie ou de type d'huile moteur. La régularité des vidanges est essentielle.

ORGANES		LUBRIFIANTS PRÉCONISÉS	CAPACITÉS
moteur	été	ELF PERFORMANCE 30	9 l
	hiver	ELF PERFORMANCE 20	
filtre à air		HUILE MOTEUR	1 l
boîte de vitesses - pont AR		HUILE MOTEUR	30 l
réducteurs arrière		TRANSELF TYPE B SAE 90	2 l
pont avant : carter de différentiel train épicycloïdal		TRANSELF TYPE B SAE 90	4,5 l
		TRANSELF TYPE B SAE 90	1,5 l
boîtier de direction		TRANSELF 140 EP	1 l
poulie de battage		TRANSELF TYPE B SAE 90	1 l
articulations - roulements		GRAISSE ELF MULTI	

elf ou **HUILES RENAULT**

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN, DE RODAGE ET DE GARANTIE

Après les 30 premières heures (1^{er} mois)

Moteur :

Vidanger l'huile moteur.
Changer la cartouche filtrante de l'huile moteur.
Nettoyer le filtre à air et changer l'huile.
Changer l'huile de la pompe d'injection.
Changer la cartouche filtrante du combustible.
Contrôler le serrage des vis des culasses et des collecteurs.
Régler les culbuteurs.
Vérifier le bon fonctionnement des injecteurs.
Régler le ralenti.

Hydraulique :

Vérifier l'étanchéité de l'ensemble du circuit hydraulique et nettoyer le filtre.

Organes mécaniques :

Contrôler le niveau d'huile de la boîte de vitesses.
Contrôler le niveau d'huile des réducteurs arrière.
Vérifier le serrage des vis de liaison.
Régler la garde d'embrayage de l'avancement.
Régler la garde d'embrayage de la prise de force.
Vérifier et régler les freins.

Train avant :

Contrôler le niveau d'huile du boîtier de direction.
Contrôler le niveau d'huile du pont avant.
Contrôler le niveau d'huile du train épicycloïdal.
Vérifier le jeu de la direction.
Vérifier le jeu des roulements des roues avant.
Vérifier le serrage des roues.
Graisser toutes les articulations.

Electricité :

Vérifier le niveau de l'électrolyte des accumulateurs, nettoyer et graisser les bornes.

Vérifier la charge de l'alternateur.
Vérifier les organes de contrôle, voyants, fusibles.

Après le 6^e mois

Moteur :

Changer la cartouche filtrante de l'huile moteur.
Contrôler le niveau d'huile moteur.
Changer la cartouche filtrante du combustible.
Vérifier l'étanchéité des canalisations du combustible.
Contrôler le serrage des vis des culasses et des collecteurs.
Contrôler le jeu des culbuteurs.
Vérifier le bon fonctionnement des injecteurs.
Vérifier la tension de la courroie.

Hydraulique :

Vérifier l'étanchéité de l'ensemble du circuit hydraulique et nettoyer le filtre.

Organes mécaniques :

Contrôler le niveau d'huile de la boîte de vitesses.
Contrôler le niveau d'huile des réducteurs arrière.
Régler la garde d'embrayage de l'avancement.
Régler la garde d'embrayage de la prise de force.
Vérifier l'efficacité du freinage.

Train avant :

Contrôler le niveau d'huile du train épicycloïdal.
Contrôler le niveau d'huile du boîtier de direction.
Contrôler le niveau d'huile du pont avant.
Vérifier le jeu de la direction.
Vérifier le jeu des roulements des roues avant.
Vérifier et régler éventuellement le parallélisme.

Electricité :

Vérifier le niveau de l'électrolyte des accumulateurs.

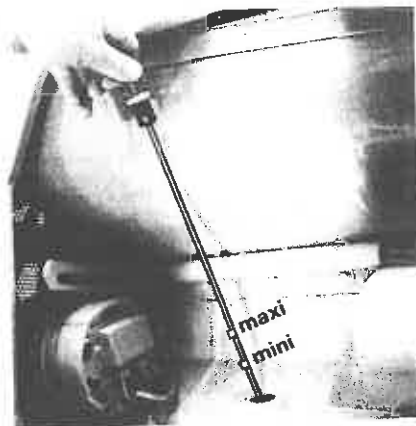
opérations périodiques à effectuer
toutes les

10

heures

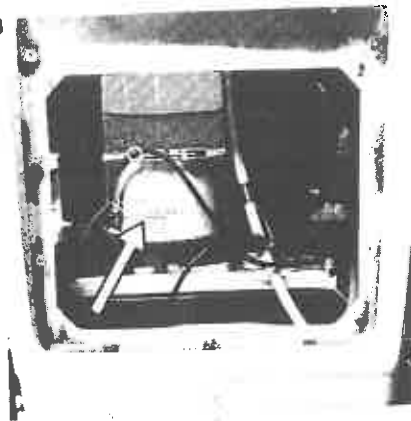
* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

38



Carter moteur : contrôler le niveau de l'huile dans le carter, il doit être compris entre les deux repères de la jauge.

39



Filtre à air : contrôler le niveau de l'huile dans la cuve, il doit atteindre le repère gravé à l'extérieur, et ne jamais le dépasser.

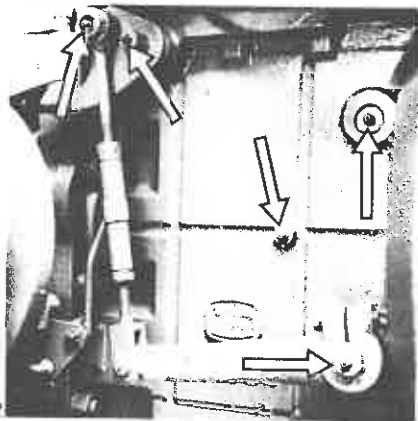
opérations périodiques à effectuer
toutes les

50

heures

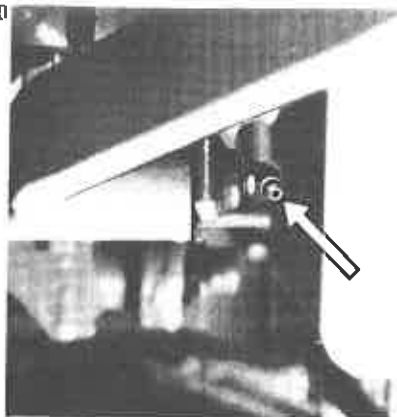
* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

Commande d'embrayage de prise de force, axes des butées d'embrayage et butées : nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse modérément.



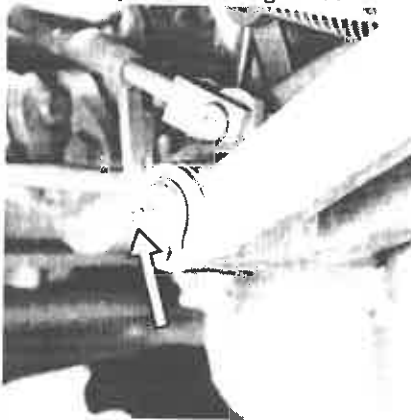
42

40



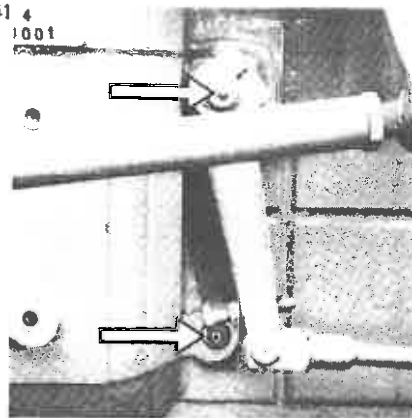
Pédale de débrayage : nettoyer le graisseur et injecter de la graisse.

Pédales de frein : nettoyer le graisseur et injecter de la graisse.



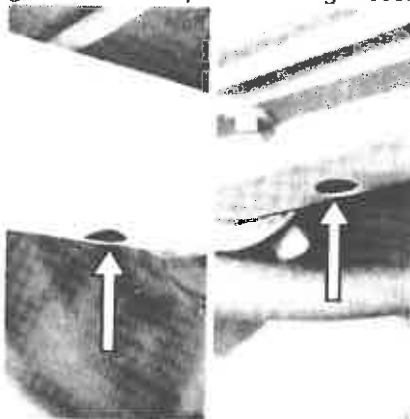
43

41 4
1001



Axes des butées d'embrayage : nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse modérément.

Arbre de transmission : nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse.



44

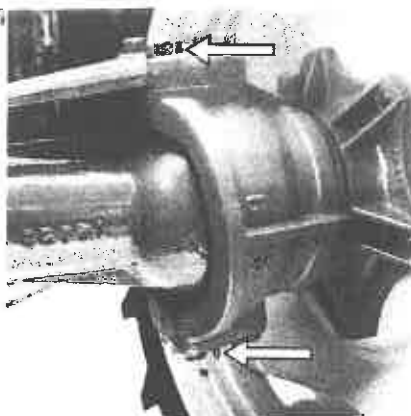
opérations périodiques à effectuer
toutes les

50

heures

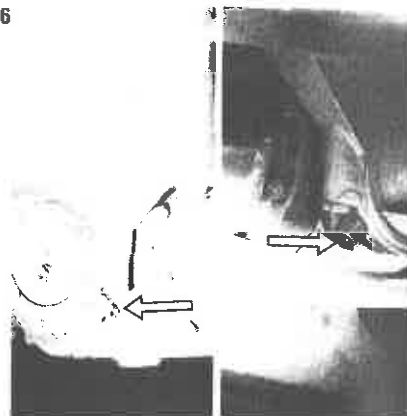
* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

45



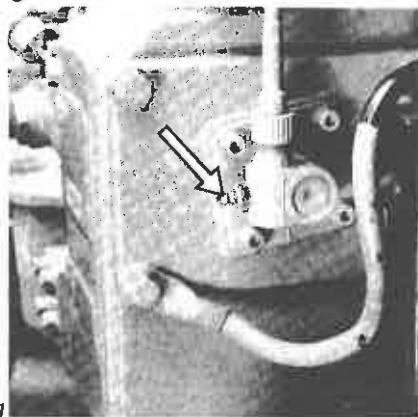
Pont avant : nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse.

46



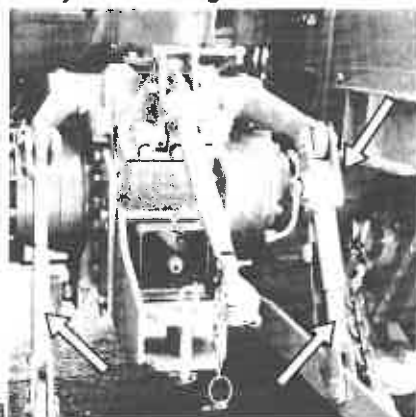
Pont avant : nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse.

Prise de compte-tours : nettoyer le graisseur et injecter de la graisse.



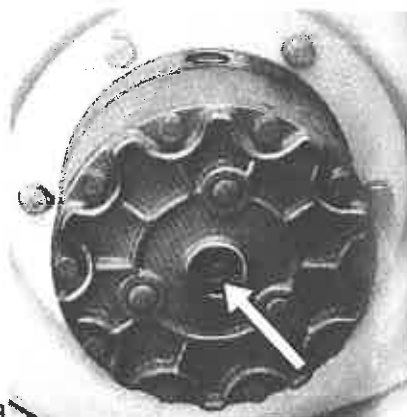
47

Attelage : nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse.



48

Train épicycloïdal : contrôler le niveau et, si nécessaire, rajouter de l'huile.



49

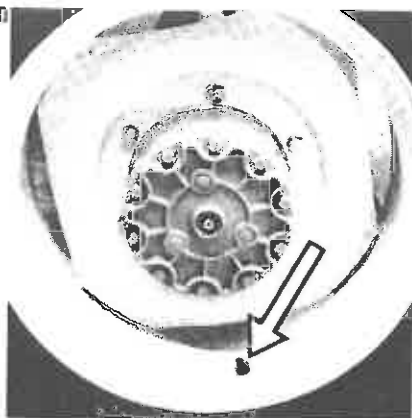
opérations périodiques à effectuer
toutes les

50

heures

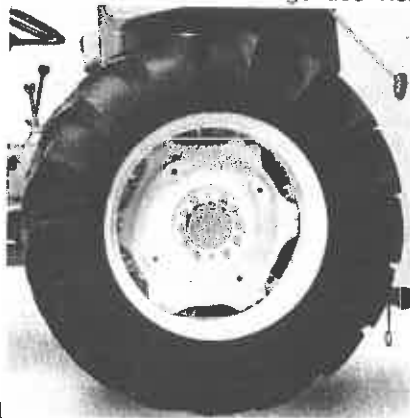
* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

50



Pneumatiques : contrôler la pression d'air.

Roues : vérifier le serrage des vis.



51

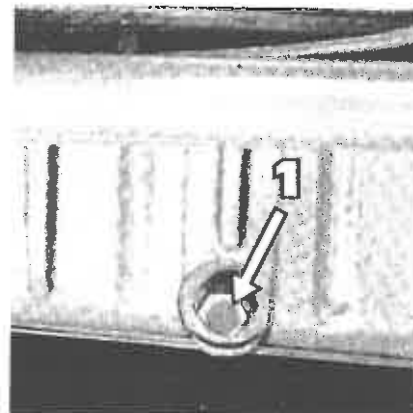
opérations périodiques à effectuer
toutes les

150

heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

* **Carter moteur :** vidanger l'huile (1) à chaud.



52

29

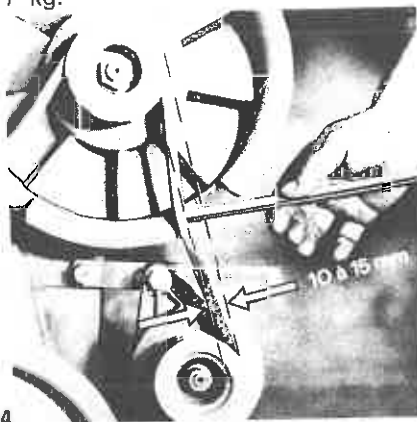
opérations périodiques à effectuer
toutes les

150

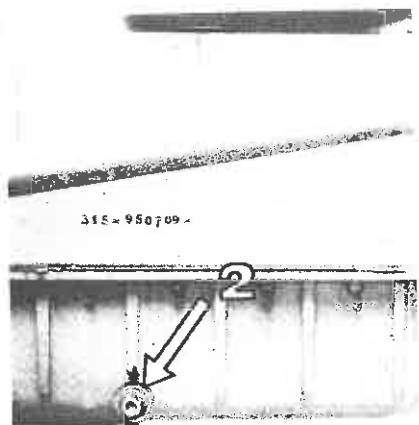
heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

***Courroie de ventilateur** : tendre la courroie de façon que son fléchissement maximum soit de 10 à 15 mm sous une charge de 5 à 7 kg.

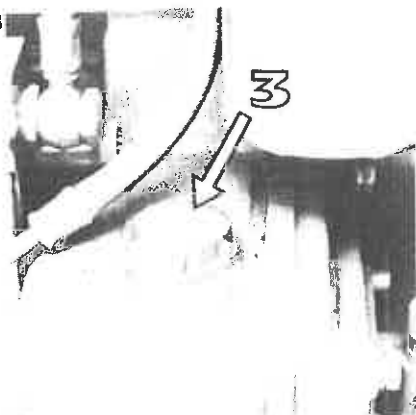


52



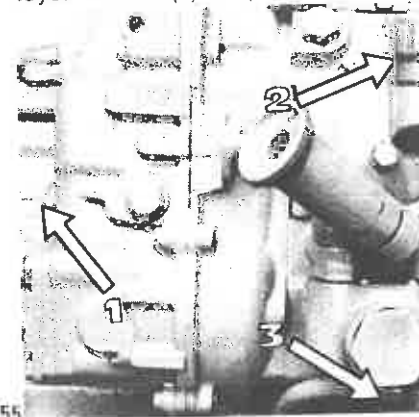
***Carter moteur** : vidanger l'huile (2) à chaud.

53

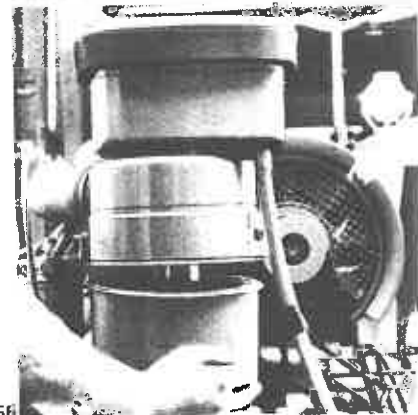


***Carter moteur** : remplir par l'orifice de remplissage (3).

***Pompe d'injection** : vérifier le niveau (1) et, si nécessaire, rajouter de l'huile par le bouchon (2). Nettoyer le filtre (3) au pétrole.



Filtre à air : changer l'huile.



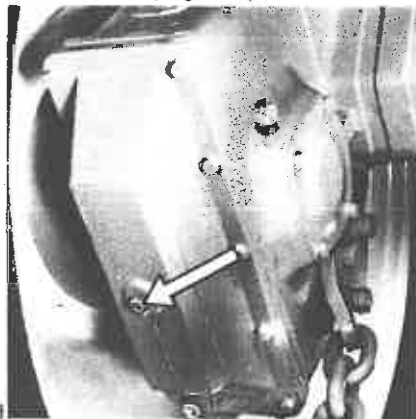
opérations périodiques à effectuer
toutes les

150

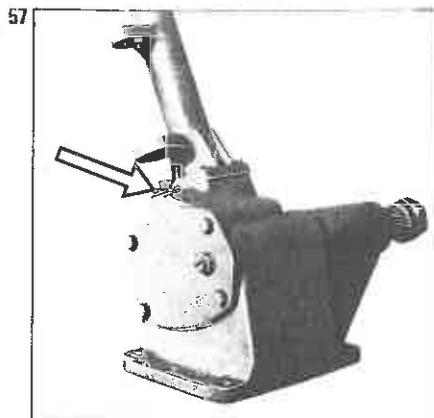
heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

Réducteurs arrière : contrôler le niveau et si nécessaire rajouter de l'huile* (voir page 35).



59

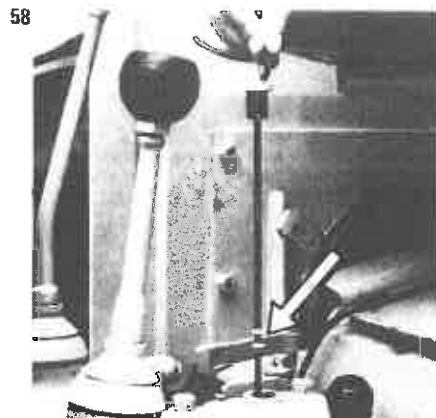


Boîtier de direction : contrôler le niveau et si nécessaire rajouter de l'huile.

Pont avant : contrôler le niveau et si nécessaire rajouter de l'huile* (voir page 35).



60



Boîte de vitesses : contrôler le niveau et si nécessaire rajouter de l'huile (voir page 35).

Batterie : contrôler le niveau d'eau et le compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide. Nettoyer et graisser les cosses.



61

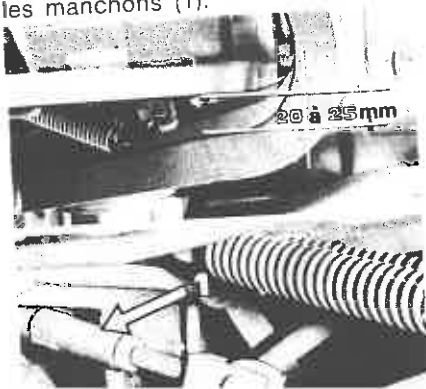
opérations périodiques à effectuer
toutes les

150

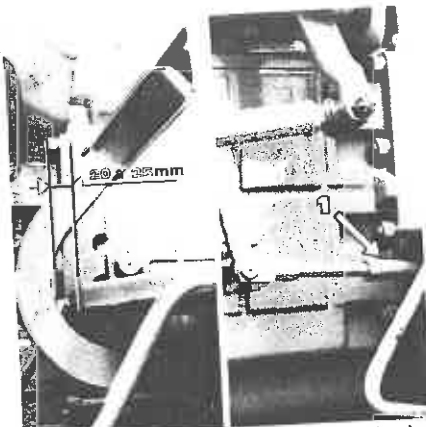
heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

* **Freins** : régler la garde des pédales de frein : elle doit être de 20 à 25 mm. Pour le réglage, agir sur les manchons (1).

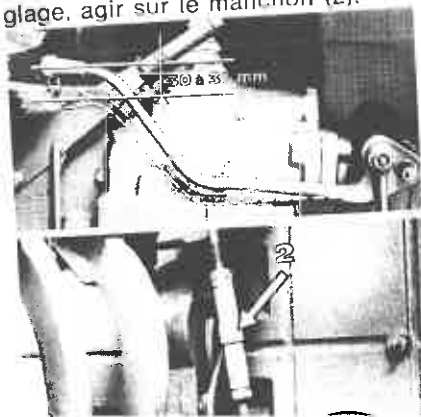


63



* **Embrayage** : régler la garde de la pédale. Elle doit être de 20 à 25 mm. Pour le réglage, agir sur le manchon (1);

* **Régler la garde du levier.** Elle doit être de 30 à 35 mm. Pour le réglage, agir sur le manchon (2).



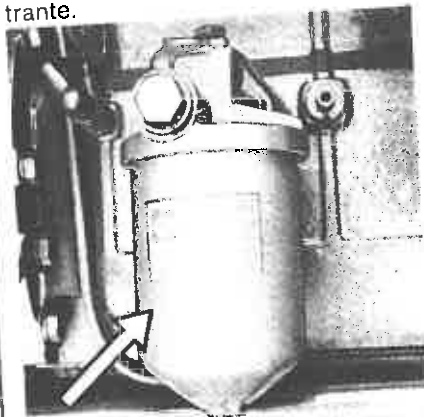
opérations périodiques à effectuer
toutes les

300

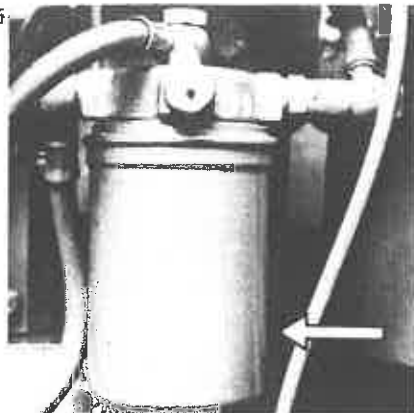
heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

* **Moteur** : remplacer la cartouche filtrante.

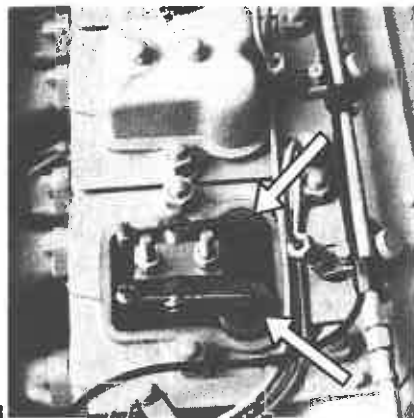


65



***Combustible :** remplacer la cartouche filtrante.

***Culbuteurs :** régler le jeu ; moteur froid, il doit être de 0,30 mm pour l'admission et l'échappement.



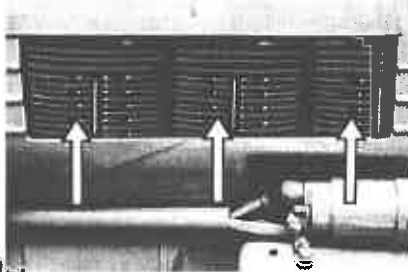
68

66



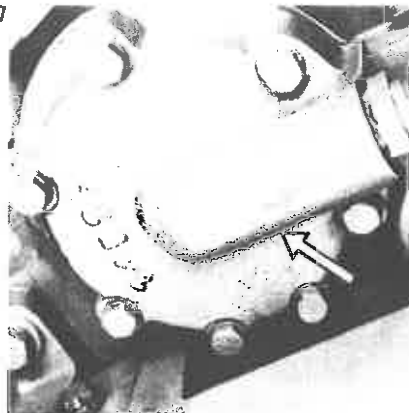
***Filtre à air :** vidanger l'huile, démonter et nettoyer.

***Refroidissement :** enlever la plaque de visite et nettoyer les ailettes de refroidissement.



69

67



***Relevage :** nettoyer le filtre après avoir fait la vidange de l'huile. Remettre l'huile de vidange (voir page 35).

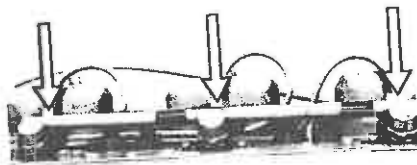
opérations périodiques à effectuer
toutes les

600

heures

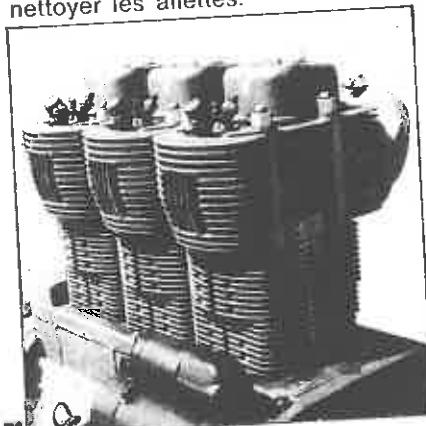
* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

70



* **Injecteurs** : faire contrôler la pression de tarage (195 ± 5 bars).

* **Refroidissement** : démonter complètement le convoyeur d'air et nettoyer les ailettes.



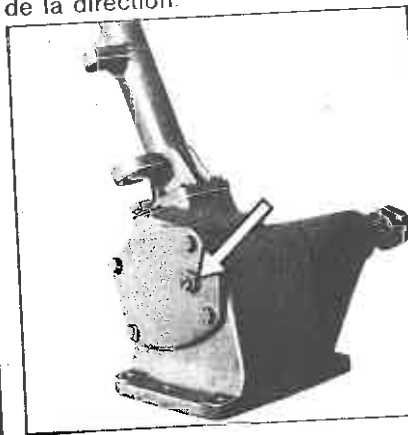
opérations périodiques à effectuer
toutes les

1000

heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

* **Boîtier de direction** : régler le jeu de la direction.



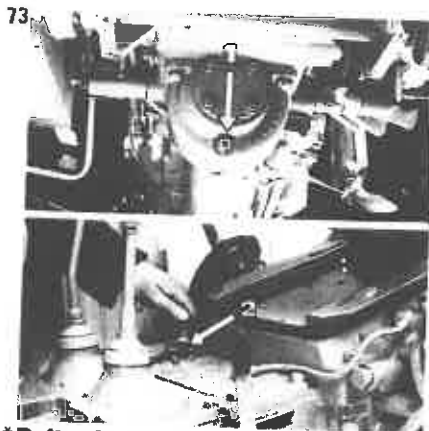
72

opérations périodiques à effectuer
toutes les

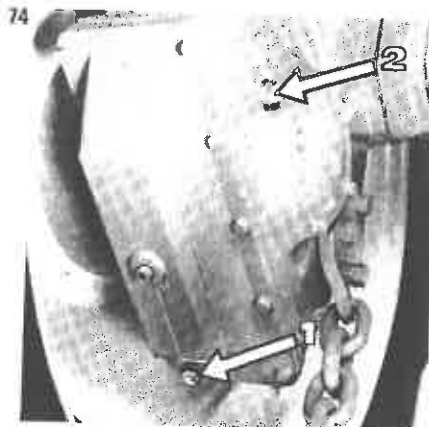
1000

heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

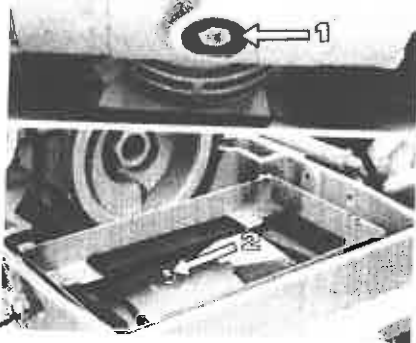


***Boîte de vitesses :** vidanger l'huile (1) et remplir par l'orifice de niveau (2).

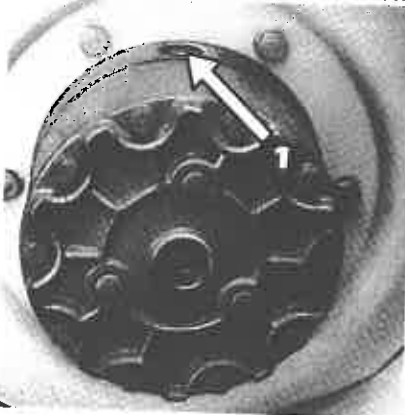


***Réducteurs arrière:** vidanger l'huile (1) et remplir par le bouchon (2).

***Pont avant :** vidanger l'huile (1) et remplir par le bouchon (2).



***Train épicycloïdal :** vidanger l'huile (1) et remplir par le même bouchon.



***Alternateur (1) et démarreur (2) :** faire contrôler les collecteurs et les charbons.

